



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR L'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USEES

Chemin de Maison Rouge
Case postale 37
2074 Marin
Tél. 032 755 72 04
www.chatellenie-de-thielle.ch
chatellenie-de-thielle@ne.ch

En vigueur dès le 1^{er} août 2026

**Formulaire valable pour les communes de
Cornaux – Cressier – Le Landeron – Lignières
Laténa (Enges – Hauterive – La Tène – St-Blaise)**

**En cas de perte de carte yc carte cassée CHF 30.00
En cas de carte défectueuse CHF gratuit**

Coordonnées du/de la requérant/e:

Nom :

Prénom :

Rue et n° :

NPA et Lieu :

Date naissance :

Téléphone :

Adresse électronique :

Raison de la demande de remplacement :

☐

Carte perdue – carte cassée

**La nouvelle carte est fournie
sur présentation d'une preuve du
paiement des frais administratifs
de CHF 30.00**

☐

Carte défectueuse N° UID

**La nouvelle carte est fournie
gratuitement à réception
de la carte défectueuse.**

**En cas de non restitution,
elle est assimilée à une carte perdue**

**Ce montant de CHF 30.00 est à payer à l'avance sur notre compte à la BCN,
IBAN CH84 0076 6000 C023 7180 7**

Veuillez dater, signer et envoyer ce formulaire par courriel à : chatellenie-de-thielle@ne.ch
ou à l'adresse postale mentionnée au haut du présent formulaire,
ou en la déposant à la déchetterie de l'E2L lors de votre prochain passage,
dans les trois cas **avec la preuve de paiement**.

Seuls les formulaires remplis en totalité et envoyés avec la preuve du paiement seront traités.

Date :

Signature :